

Influence du déséquilibre des sexes dans le marché matrimonial sur la nuptialité

Problèmes d'interprétation

The Impact on Nuptiality of Unbalanced Sex Distribution in the Marriage Market

Interpretation Problems

Influencia del desequilibrio de los sexos en el mercado sobre la nuptialidad

Céline Fortier

Volume 17, numéro 2, automne 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600638ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600638ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fortier, C. (1988). Influence du déséquilibre des sexes dans le marché matrimonial sur la nuptialité : problèmes d'interprétation. *Cahiers québécois de démographie*, 17(2), 175–192. <https://doi.org/10.7202/600638ar>

Résumé de l'article

L'influence des disparités d'effectifs sur les indices « à sexes séparés » traditionnellement calculés dans l'analyse de la nuptialité n'est pas claire. La majorité des auteurs admettent que les individus du sexe en minorité sur le marché matrimonial se marient plus tôt et en plus forte proportion, et vice versa. Cette hypothèse, si elle ne peut être réfutée d'emblée, souffre de nombreux contre-exemples. Une analyse comparative des divers travaux sur le sujet est à toutes fins pratiques impossible, puisqu'il n'y a unanimité, ni sur la définition du marché matrimonial et du déséquilibre des sexes, ni sur la façon de mesurer ce dernier.

Influence du déséquilibre des sexes dans le marché matrimonial sur la nuptialité. Problèmes d'interprétation

Céline FORTIER*

La nuptialité est un phénomène particulier en démographie. C'est le seul pour lequel l'analyse démographique n'a pas atteint son but qui est de présenter un phénomène «pur», c'est-à-dire dégagé à la fois des éléments structurels (la répartition par âge et sexe) et des effets «perturbateurs» dus aux autres phénomènes démographiques, en particulier, dans le cas présent, la mortalité et la migration.

En effet, il faut être deux pour se marier, et l'analyse «sexes séparés», telle qu'elle est menée en démographie de la nuptialité, n'élimine pas l'influence de la composition par âge du sexe ne faisant pas l'objet de l'étude.

Cette influence est variable. Différentes études ont montré que lorsqu'on a «équilibre des sexes», c'est-à-dire des effectifs relativement égaux d'hommes et de femmes sur le marché matrimonial, l'analyse à sexes séparés est tout à fait valable, l'influence du nombre et de la structure par âge du sexe opposé étant à toutes fins pratiques négligeable (voir à ce sujet les textes de Louis Henry).

* Université de Paris I - Sorbonne.

Une version préliminaire de ce texte a été présentée à la «Summer School on Historical Demography», tenue du 4 au 22 juillet 1988, à l'Institut Universitaire Européen, Florence (Italie). L'auteure tient à remercier pour leurs commentaires tous les participants à ce stage, et en particulier H.V. Muhsam et C. Corsini. Elle voudrait également remercier Monique Charbonneau pour son aide technique.

I. CAUSES, SENS ET DEGRÉ DU DÉSÉQUILIBRE

La situation est différente lorsqu'il y a déséquilibre des sexes. Par opposition à ce qui a été dit précédemment de l'«équilibre des sexes», le déséquilibre des sexes est une non-égalité des effectifs d'hommes et de femmes sur le marché matrimonial. Ces déséquilibres sont, en gros, de deux types.

1. Les déséquilibres d'origine démographique

Il s'agit, par exemple, de ceux causés par une modification rapide de la natalité et/ou de la migration (immigration ou émigration). La surmasculinité à la naissance et la mortalité différentielle peuvent également causer des déséquilibres de ce type; cependant, les effets de l'un annulent généralement ceux de l'autre, du moins aux principaux âges du mariage.

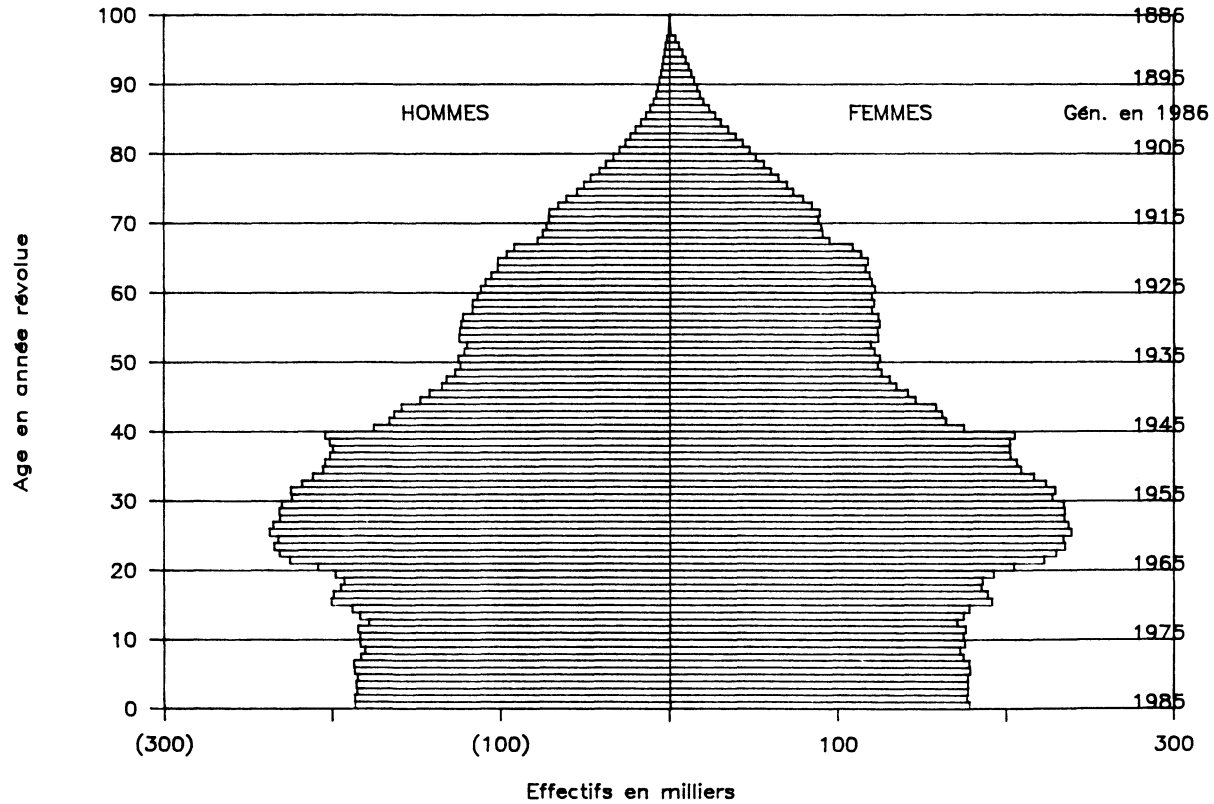
L'examen de la pyramide des âges, telle que celle présentée à la figure 1, permet de mieux visualiser ces déséquilibres. La pyramide de la population canadienne au recensement de 1986 reflète bien le problème qui se pose pour les 18-22 ans. En effet, on observe entre 22 et 18 ans (générations 1964 à 1968) une nette diminution des effectifs; comme les femmes épousent généralement des hommes plus âgés qu'elles (l'écart étant en moyenne de 2 à 3 ans), les femmes de 18 ans se trouveront devant un nombre plus élevé d'hommes. Le phénomène inverse se manifeste pour les générations 1948-1955, où ce sont les femmes qui sont en surnombre. Dans le premier cas, on dit qu'on a un déséquilibre à l'avantage des femmes; dans le second, au désavantage des femmes.

2. Les déséquilibres d'origine extérieure

Ces déséquilibres, très apparents dans les pyramides des âges de certains pays européens, peuvent être causés par une guerre, une épidémie ou un cataclysme quelconque; ceux causés par la guerre sont particuliers, du fait que celle-ci décime principalement les populations masculines.

Le sens et le degré d'un déséquilibre peuvent être calculés de différentes façons, mais, généralement, on les obtient en faisant le rapport d'un effectif masculin à un effectif féminin.

Figure 1
 Pyramide des âges de la population canadienne, 1986



Source : Statistique Canada, recensement de 1986.

La position de l'indice obtenu par rapport à l'unité détermine le sens du déséquilibre. Si l'on obtient un indice égal à un, on a équilibre des sexes; si on obtient un chiffre supérieur à un, on a une situation à l'avantage des femmes, et si le résultat est inférieur à un, on a une situation avantageuse pour les hommes (dans la mesure où ceux-ci peuvent «rencontrer» un plus grand nombre de femmes sur le marché matrimonial).

Le degré du déséquilibre, quant à lui, est la distance entre le résultat obtenu et l'unité. Plus l'écart est important, plus le degré du déséquilibre est élevé.

Certains de ces déséquilibres peuvent être plus facilement «corrigés» que d'autres. Cela dépend de leur durée, de leur stabilité, et aussi des effectifs des générations encadrantes.

Prenons par exemple un déséquilibre dû à une modification des naissances au sein de générations successives. Ce déséquilibre ne résulte que du choix par les femmes d'un conjoint plus âgé qu'elles, et il peut donc être corrigé si elles épousent un homme de même âge. Le problème est plus complexe lorsque le déséquilibre des sexes découle des pertes de guerre, les individus d'une même génération étant touchés différemment selon leur sexe.

De plus, le sens et le degré du déséquilibre des sexes auquel font face les individus d'une génération quelconque varient au cours de leur vie, et il n'est pas rare qu'une génération désavantagée à 20 ans soit avantagée cinq ans plus tard par le jeu des migrations et de la mortalité différentielles. Ainsi, les femmes canadiennes de 18 ans présentes à la pyramide des âges de 1986 (figure 1), si elles se trouvent alors devant un surplus d'hommes, se retrouveront vraisemblablement plus tard au cours de leur vie, d'abord dans une situation d'équilibre, puis de déséquilibre à leur désavantage, cela à cause de la surmortalité masculine. Plus la différence de mortalité entre les sexes est importante, plus cette évolution du sens et du degré du déséquilibre se fera rapidement.

Notons, enfin, que plusieurs déséquilibres simultanés d'origines différentes peuvent soit s'annuler complètement, soit se compenser en partie, soit s'additionner, tout dépendant du sens et du degré de chacun d'entre eux.

Même s'ils diffèrent en amplitude et en direction, il est généralement admis, dans la littérature sur le sujet, que les effets des déséquilibres des sexes sur les indices de nuptialité par sexe généralement calculés (tant en transversal qu'en

longitudinal) obéissent à un modèle unique de fonctionnement. La plupart des auteurs admettent que si l'un des sexes est minoritaire sur le marché du mariage, il bénéficiera d'une demande pour lui (de la part des «mariables» du sexe opposé) plus forte qu'en période d'équilibre, ce qui résulte en une augmentation de l'intensité de la nuptialité et une diminution de l'âge au mariage pour les individus du sexe minoritaire. À l'inverse, les personnes du sexe majoritaire, moins recherchées et en forte concurrence entre elles pour un moins grand nombre de conjoints potentiels du sexe opposé, devront soit reporter leur mariage, soit abandonner l'idée de se marier.

Cette idée est souvent admise comme un postulat pour expliquer certaines situations. Par exemple, lors d'une analyse de la nuptialité, si le chercheur note une diminution de l'âge au mariage, il va avancer comme facteur explicatif le déséquilibre des sexes, au même titre que la guerre, la crise économique ou tout autre événement conjoncturel.

Cependant, si de nombreuses études discutent du lien entre déséquilibre des sexes et modification de la nuptialité, bien peu ont exploré en détail la question et essayé de voir vraiment ce qui se passe. Et encore moins nombreuses sont celles qui ont essayé de faire une analyse comparée des résultats de ces diverses études, ce que nous nous proposons de faire dans cet article.

II. EFFETS DU DÉSÉQUILIBRE. UNE ANALYSE COMPARATIVE

Il nous est impossible dans une étude de cette dimension de présenter l'ensemble des travaux consacrés aux effets du déséquilibre des sexes sur la nuptialité. Nous avons donc choisi un petit nombre d'entre eux, dont les résultats sont représentatifs de l'ensemble des recherches existantes.

Le tableau 1 présente de façon synoptique ces résultats. Pour chaque étude retenue, on y a identifié la population cible, le sens du déséquilibre (inférieur, égal ou supérieur à un) et les effets observés sur la nuptialité des individus de chaque sexe (indice en hausse ou «↑»; stable; en baisse ou «↓»), tant en transversal qu'en longitudinal. Pour faciliter l'examen et l'analyse de ce tableau, nous y avons également inclus (aux deux premières lignes) la situation attendue si l'hypothèse généralement admise se vérifie, et ce tant dans le cas d'équilibre des sexes (indice = 1) que dans le cas de déséquilibre à l'avantage des hommes (<1) ou des femmes (>1).

Tableau 1

Influence du déséquilibre des sexes sur divers indices de nuptialité. Comparaison de divers résultats

Source	Population étudiée	Sens du déséquilibre des sexes	Modifications de la nuptialité							
			Transversal				Longitudinal			
			Âge au 1er mariage		Indice synthétique de nuptialité		Âge moyen au 1er mariage		Intensité	
			H	F	H	F	H	F	H	F
Hypothèse		> 1	↑	↓	↓	↑	↑	↓	↓	↑
		= 1	stable	stable	stable	stable	stable	stable	stable	stable
		< 1	↓	↑	↑	↓	↓	↑	↑	↓
Wells, 1972	Colonies américaines (XVIIe-XVIIIe s.)	< 1	-	-	-	-	stable	↑	-	-
Norton, 1971	Colonies américaines (1600-1700)	1	↓	↓	bas	bas	-	-	-	-
Demos, 1965	Colonies américaines (1700-1765)	< 1	↓	↑	-	-	-	-	-	-
Roy & Charbonneau, 1978	Canada (XVIIe-XVIIIe s.)	> 1	-	-	-	-	↓	↑	stable	stable
Beaujot, 1985	Tunisie (1966-1980)	> 1	↓	stable	-	-	-	-	-	-
INED, 1978	France (gén.1881-1905)	< 1	-	-	-	-	↓	↑	↑	↓
Nizard & Pressat, 1965	France (gén.1941-1942)	< 1	-	-	↑	↑	↓	↓	↑	↑
Hirschman & Matras, 1971	États-Unis (1915-1958)	> 1	Taux de nuptialité				stable	-	-	-
INED, 1962	France 1950-1960	> 1	-	-	stable	↑	-	-	stable	↑
de Bartolo, 1988	Italie 1971-1981	< 1	-	-	-	↑	-	-	-	-

Note : <1 : situation de déséquilibre à l'avantage des hommes; 1 : situation d'équilibre des sexes; >1 : situation de déséquilibre à l'avantage des femmes; ↑ : indice en hausse; ↓ : indice en baisse; - : renseignement non disponible; H : hommes; F : femmes.

La comparaison des résultats de ces différentes études fait apparaître de nombreux contre-exemples à l'hypothèse présentée. L'étude de Roy et Charbonneau, par exemple, met en évidence une situation de déséquilibre à l'avantage des femmes, marquée par une baisse de l'âge moyen au premier mariage dans les générations masculines et une hausse dans les générations féminines; une telle observation est exactement à l'inverse de celle attendue.

Ce type de contradiction (entre ce qui est observé et ce qui est attendu) n'est pas unique (voir : Wells, 1972; Norton, 1971; Beaujot, 1985; Nizard et Pressat, 1965; de Bartolo, 1988). Même si certains résultats confirment l'hypothèse, celle-ci semble devoir être réfutée face au nombre important d'études la contredisant. De plus, il apparaît que, pour un même type de déséquilibre, les effets varient. Prenons l'exemple des déséquilibres à l'avantage des hommes. On peut voir, toujours au tableau 1, que dans une telle situation, les générations féminines nées en France de 1881 à 1905 (INED, 1978) et celles des colonies américaines des XVII^e et XVIII^e siècles (Wells, 1972) se sont mariées plus tardivement, tandis que celles nées en France en 1941-1942 (Nizard et Pressat, 1965) l'ont fait plus jeunes.

Les résultats laissent donc à penser qu'il n'y a aucun modèle permanent de relation entre déséquilibre sur le marché matrimonial et évolution du célibat et de l'âge au mariage des hommes et des femmes.

Une telle affirmation serait cependant prématurée, plusieurs facteurs pouvant expliquer les différences observées ci-dessus. D'abord, l'évolution du marché matrimonial n'est qu'un des facteurs agissant sur la nuptialité, tout comme le sont la conjoncture économique, le rôle et le statut de la femme dans la société, l'amélioration de l'éducation, etc. Il faudrait pouvoir étudier l'évolution du marché matrimonial et de la nuptialité indépendamment des autres facteurs intervenants, c'est-à-dire toutes choses étant égales par ailleurs. Certaines méthodes statistiques d'analyse multidimensionnelle permettent ce type de travail et quelques démographes les ont utilisées afin de résoudre le problème qui nous intéresse ici.

Le tableau 2 présente les résultats de ces études. Encore une fois, ce n'est guère concluant. Dans certains cas, la disponibilité relative des hommes et des femmes a un rôle extrêmement important comme facteur explicatif de l'évolution de la nuptialité des deux sexes; dans d'autres cas, son rôle est minime, sinon inexistant. Que conclure ? Que l'effet des déséquilibres n'est pas toujours similaire ? Ou que, encore une fois, il y a un problème sous-jacent ?

Tableau 2

Pouvoir explicatif du déséquilibre des sexes sur l'évolution de la nuptialité. Comparaison de divers résultats

Source	Sens du déséquilibre	Variable expliquée	Population concernée	Pouvoir explicatif	Sens de la relation
Walsch, 1970	> 1	taux de nuptialité	H F	élevé élevé	Nég. Pos.
Dixon, 1971	variable	âge moyen au 1er mariage	H	très faible	-
			F	très faible	-
		célibat définitif	H	nul	-
			F	nul	-
Ermisch, 1981	> 1	âge moyen au 1er mariage	H 16-19	faible	Nég.
			H 20-24	faible	Pos.
			H 25-29	élevé	Nég.
			F 16-19	élevé	Nég.
			F 25-29	élevé	Nég.
Schoen et Baj, 1985	variable	âge moyen au 1er mariage	H	très faible	-
			F	très faible	-
		célibat définitif	H	nul	-
			F	nul	-

Note : Voir la note au bas du tableau 1.

III. UN PROBLÈME DE DÉFINITION

À notre avis, il faut pencher pour la seconde solution. Un seul facteur pourrait expliquer tant les résultats inattendus (par rapport à l'hypothèse) présentés au premier tableau que ceux du deuxième. Ce facteur est lié au problème fondamental en démographie du marché matrimonial, problème qui rend finalement illusoire, pour le moment du moins, tout essai de comparaison des résultats et conclusions des différentes études. Ce problème est qu'il n'y a pas, dans la littérature, unanimité ni sur ce qu'est le marché matrimonial, ni sur ce qu'est une situation de déséquilibre sur ce marché, ni sur la façon de le mesurer. Ce dernier aspect du problème est particulièrement important. En effet, la littérature concernant le marché matrimonial abonde en méthodes de mesure, chaque auteur (ou presque) créant la sienne propre en fonction de ce qu'il entend par marché matrimonial et déséquilibre des sexes sur ce marché, et en fonction des données disponibles. La majorité de ces mesures sont de type «rapport de masculinité», c'est-à-dire qu'elles calculent le nombre d'hommes disponibles pour cent femmes, mais les âges et états matrimoniaux des individus considérés varient dans chaque cas. De plus, certains auteurs considèrent un marché global et ne calculent qu'un seul indice pour une année de calendrier, tandis que d'autres considèrent divers marchés matrimoniaux selon les âges des hommes et des femmes, et calculent donc deux indices ou plus par année de calendrier.

Ce problème n'est pas vraiment important aussi longtemps que l'on étudie des déséquilibres majeurs entre sexes, comme ceux observés aux premiers temps de la colonisation de nouveaux territoires ou, encore, à la suite d'une guerre particulièrement meurtrière. Dans de tels cas, toutes ces formules attestent du sens du déséquilibre même si sa valeur peut différer en importance. Par contre, ce problème devient aigu dans les cas, bien plus nombreux, où le déséquilibre étudié est soit minime, soit instable ou transitoire, favorisant alternativement un sexe puis l'autre, comme c'est souvent le cas lorsqu'il s'agit de déséquilibres dus à une modification des naissances ou à une migration différentielle inaccoutumée. On observe alors, selon la méthode de mesure du marché matrimonial employée, soit un déséquilibre en faveur des femmes, soit un déséquilibre en faveur des hommes, le degré de ce déséquilibre pouvant varier. Le tableau 3 donne un exemple de cette assertion. Pour le construire, nous avons appliqué à la population du Québec en 1986, les mesures les plus couramment employées, en tenant compte qu'en 1985 l'âge moyen au premier mariage des femmes était de 23,2 ans et celui des hommes de 25,0 ans.

Tableau 3

Le déséquilibre sur le marché matrimonial du Québec en 1986,
tel que mesuré par différents indices

INDICES	NOMBRE D'HOMMES POUR 100 FEMMES
A) <u>Indices globaux</u>	
$\frac{H_{14-34}}{F_{14-34}}$	100,8
$\frac{H_{21-24}}{F_{18-21}}$	116,0
$\frac{H_{25-29}}{F_{22-24}}$	171,7
$\frac{H_{\text{âge moyen au 1er mariage} \pm 2,5}}{F_{\text{âge moyen au 1er mariage} \pm 2,5}}$	102,0
$\frac{H_{\text{âge moyen au 1er mariage} \pm 2,5}}{F_{\text{âge moyen au 1er mariage} \pm 2,0}}$	121,9
$\frac{HM_{20-29}}{FM_{20-29}}$	133,5
$\frac{HM_{20-44}}{FM_{15-39}}$	84,6
$\frac{HC_{15-44}}{FC_{15-44}}$	123,5
$\frac{HC_{20-44}}{FC_{15-39}}$	85,4

Tableau 3 (suite)

B) Indices spécifiques

$\frac{HM_{x+5, x+9}}{FM_{x, x+4}}$:	$\frac{HM_{20-24}}{FM_{15-19}}$	106,7
		$\frac{HM_{25-29}}{FM_{20-24}}$	72,0
		$\frac{HM_{30-34}}{FM_{25-29}}$	74,1
$\frac{HC_{x+ [\Delta xy \pm 1]}}{FC_x}$:	$\frac{HC_{21,6 - 23,6}}{FC_{20,0}}$	325,2
		$\frac{HC_{24,8 - 26,8}}{FC_{23,2}}$	284,1

Note : H : ensemble des hommes
F : ensemble des femmes

HM : hommes «mariables» (célibataires, divorcés, veufs)
FM : femmes «mariables» (célibataires, divorcées, veuves)

HC : hommes célibataires
FC : femmes célibataires

x : âge

Δxy : différence entre les âges moyens au mariage des hommes et des femmes l'année précédente.

Bien sûr, il eût été intéressant d'éliminer ce problème méthodologique des études présentées aux deux premiers tableaux. Pour cela, il nous aurait cependant fallu calculer le sens du déséquilibre sur le marché matrimonial des diverses populations étudiées au moyen d'un indice unique, et remplacer les valeurs non comparables de chaque texte par ces nouveaux résultats, qui eux pourraient alors être discutés. Malheureusement, il nous est impossible de faire ce type de calcul, les données de base (population par âge, sexe et état matrimonial) requises n'étant que très rarement fournies.

Cependant, il nous est possible dès à présent de porter quelques réflexions à partir du tableau 1. Si le sens du déséquilibre peut, lui, être modifié par la méthodologie, les modifications observées de la nuptialité resteront les mêmes. Or, l'hypothèse nous indique que, quel que soit le sens du déséquilibre, les différents auteurs s'attendent à ce que, d'une part, les comportements masculin et féminin changent (à la hausse ou à la baisse), et que, d'autre part, ils varient dans des sens opposés. Pourtant, les populations étudiées par Wells (1972), Roy et Charbonneau (1978), Beaujot (1985) et l'INED (1962) montrent des indices stables pour au moins l'un des deux sexes. Le comportement de la population étudiée par Nizard et Pressat (1965) est encore plus surprenant, puisque l'évolution de la nuptialité se fait dans le même sens pour les hommes et les femmes, ce qui, de prime abord, peut sembler tout à fait incompréhensible dans une situation de déséquilibre des sexes.

Ces observations tendent à montrer que l'hypothèse de base souvent retenue par les démographes pour expliquer l'influence du déséquilibre des sexes sur la nuptialité n'est pas démontrée. Cependant, nous devons nuancer ce propos. Pour pouvoir rejeter tout à fait cette hypothèse, il nous faudrait plus d'informations et surtout plus de compréhension du fonctionnement de la nuptialité en situation de déséquilibre des sexes. En effet, il est possible qu'un déséquilibre, sans inverser les tendances observées avant son existence, les freine plus ou moins fortement, et ait donc, malgré les apparences, un effet négatif sur l'évolution de la nuptialité pour l'un ou l'autre sexe. Les données actuellement disponibles ne nous permettent pas de vérifier cette assertion, et, de plus, nous ne possédons pas une méthodologie qui nous permette de bien cerner la relation «pure» existant entre marché matrimonial et nuptialité.

Il est également possible que l'hypothèse généralement acceptée, et souvent utilisée comme correspondant à la réalité, soit tout simplement inadéquate. Comme le supposent Guttentag et Secord (1983), il est possible que les personnes du sexe en

minorité, devant le surplus d'individus disponibles du sexe opposé, préfèrent avoir la liberté de changer de partenaire à leur gré, et donc rejettent le mariage, ou du moins le repoussent à une date ultérieure. Dans un tel cas, la réalité serait tout à fait à l'opposé des résultats attendus par l'hypothèse communément admise. Notons que les travaux présentés au tableau 1 ne confirment pas plus cette nouvelle hypothèse que la précédente.

Comment peut-on alors aborder le problème, pour essayer d'y voir plus clair malgré les lacunes de la méthodologie, des données et des études disponibles ?

IV. ÉBAUCHE D'UN MODÈLE

Nos conclusions précédentes nous indiquent qu'une étude de l'effet du déséquilibre des sexes sur la nuptialité ne pourra être significative que si, premièrement, elle fait la part de l'effet du marché matrimonial et des autres facteurs agissant sur la nuptialité (ou du moins si la période étudiée est suffisamment courte pour que l'évolution des facteurs conjoncturels ne se fasse pas trop sentir), et que si, deuxièmement, elle concerne un déséquilibre majeur des sexes, tel celui vécu par les populations des colonies du nouveau monde au XVIIe siècle, ou par les populations féminines après une guerre particulièrement meurtrière.

Même si peu de travaux respectent ces deux prérequis, il nous a été possible d'en trouver un pour chacune de ces deux situations. Les résultats de la première étude ont été publiés récemment dans le cadre d'un ouvrage portant sur la population pionnière du Québec au XVIIe siècle (Charbonneau et alii, 1987). Le second travail est présenté dans un article bien connu de Louis Henry (1966) portant sur la nuptialité féminine en France à la suite de la guerre de 1914-1918. Examinons ces résultats à tour de rôle.

Charbonneau et alii estiment que pour le Canada d'avant 1663 le marché matrimonial comporte 6 ou 7 hommes disponibles pour chaque femme. Ce marché matrimonial fortement déséquilibré est dû essentiellement à une migration presque exclusivement masculine. L'examen des indices de nuptialité doit cependant être mené avec prudence. D'une part, les auteurs observent une population d'immigrants qui, c'est bien connu en démographie, ont un âge au mariage fortement corrélé à l'âge à la migration.

D'autre part, la population observée est la première souche française sur le territoire canadien, et son comportement ne peut être comparé avec celui de générations antérieures de mêmes caractéristiques ayant vécu sur le même territoire. La seule comparaison possible est avec la population d'origine, c'est-à-dire la population française à la même époque.

Les résultats sont intéressants. Les auteurs montrent que les premiers Canadiens se sont mariés une première fois à 28,6 ans en moyenne, soit plus tard que les Français, et les premières Canadiennes l'ont fait à 19,3 ans, soit plus tôt que les Françaises de l'époque. Les données ne permettent pas de calculer le célibat définitif des hommes, mais celui des femmes est nul. Il faut également remarquer que les veuves se sont remariées rapidement et très fréquemment, et que les premières générations de filles nées au pays se sont mariées, dans environ deux cas sur trois, à moins de quinze ans.

En résumé donc, le fort déséquilibre des sexes en faveur des femmes, observé au Canada avant 1663, aurait fait augmenter l'âge au premier mariage des hommes, diminuer celui des femmes et éliminer totalement le célibat définitif féminin. De plus, le manque de femmes aurait été comblé en partie par le remariage accru et rapide des veuves et par le mariage à un âge exceptionnellement bas des jeunes filles nées au pays.

Le déséquilibre observé dans l'étude de Louis Henry n'est pas aussi dramatique, même s'il demeure important. Henry a calculé que la génération masculine la plus touchée par la guerre de 1914-1918, celle née de 1891 à 1895, a perdu 23,5 % de son effectif, si on omet les pertes normales en temps de paix à l'époque. Les femmes qui normalement auraient épousé ces hommes, auraient donc dû expérimenter un célibat définitif important. Or, il n'en est rien, leur célibat définitif étant à peine supérieur à ce qu'il était pour les générations antérieures. Louis Henry a étudié en détail le mécanisme d'ajustement qui a opéré. En premier lieu, il y a eu surnuptialité des hommes mariables, qu'ils soient célibataires, divorcés ou veufs. Ensuite, l'arrivée, après la guerre, de contingents importants d'immigrants a favorisé certains mariages de femmes françaises avec des étrangers. Enfin, et c'est là l'ajustement majeur, il y a eu changement dans le croisement des générations, les femmes épousant des hommes plus jeunes que ceux qu'elles auraient «normalement» épousés, diminuant ainsi l'écart d'âges entre les époux. Par ricochet, les femmes des générations plus jeunes, privées de certains des hommes qu'elles auraient dû épouser, ont perpétué le processus, et le risque de célibat s'est répercuté de génération en génération, se diluant peu à peu, puis s'amortissant.

Ces deux études ne nous permettent pas de tirer des conclusions définitives. Cependant, elles nous permettent de deviner un certain schéma opérationnel de la nuptialité en situation de déséquilibre des sexes. Quand le déséquilibre est important mais non extrême, comme dans le cas de la France à la suite de la guerre 1914-1918, les indices de nuptialité ne sont pas ou peu touchés, des ajustements opérant à l'intérieur du système. Par contre, quand le déséquilibre est extrême, comme dans le cas du Canada avant 1663, certains ajustements diminuent les risques de célibat, mais la nuptialité est tout de même modifiée.

CONCLUSION

Des questions surgissent cependant à la suite de cette ébauche de modèle de fonctionnement de la nuptialité. Si ce modèle est valide, à partir de quel degré de déséquilibre l'effet se fait-il plus lourd sur la nuptialité ? Nous pensons que ce degré est variable selon les alternatives possibles au mariage, selon les pressions sociales envers le mariage et le choix du conjoint, et selon la dimension du groupe. Cependant, dans un tel contexte, les conclusions avancées sont-elles valables pour tous les pays et toutes les époques ? Les deux cas examinés ci-dessus ont étudié des déséquilibres importants mais très limités dans le temps : qu'advient-il lorsqu'un déséquilibre important se prolonge sur une très longue période ? Enfin, est-il logique d'étudier le marché matrimonial d'une population très nombreuse et disséminée sur un territoire étendu, alors que nous savons pertinemment que les marchés matrimoniaux sont nombreux, généralement ouverts et de faible dimension ?

Il reste donc beaucoup de questions en suspens dans l'étude de l'influence du déséquilibre des sexes sur la nuptialité. Mais avant toute chose, il nous semble important que soient définis clairement le marché matrimonial et son déséquilibre, et que soit mise au point une méthode de mesure acceptable et utilisée par tous, qui tiendrait compte du choix du conjoint selon différentes caractéristiques pertinentes des individus.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEAUJOT, R., 1985. Le recul de la nuptialité en Tunisie : causes et conséquences. Communication présentée au XXe Congrès général de l'Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population, tenu à Florence, du 5 au 12 juin 1985, 15 p.
- CHARBONNEAU, H. et alii, 1987. Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVIIe siècle. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, et Paris, Presses Universitaires de France, INED, Travaux et documents, cahier no 118, 232 p.
- DEMOS, J., 1965. «Notes on life in Plymouth colony». William and Mary Quarterly, 22, 264-286.
- DE BARTOLO, G., 1988. Déséquilibres dans le marché matrimonial. Le cas de l'Italie. Communication présentée au 3e Colloque de l'Association internationale des démographes de langue française, tenu à Montréal du 7 au 10 juin 1988, 14 p.
- DIXON, R.B., 1971. «Explaining cross-cultural variations in age at marriage and proportions never marrying». Population Studies, 25, 2, 215-233.
- ERMISCH, D.F., 1981. «Economic opportunities, marriage squeezes and the propensity to marry : an economic analysis of period marriage rates in England and Wales». Population Studies, 35, 3, 347-356.
- GUTTENTAG, M. and P.F. SECORD, 1983. Too many women ? The sex ratio question. Beverley Hills, Calif., Sage Publications, Inc., 275 p.
- HENRY, L., 1966. «Perturbations de la nuptialité résultant de la guerre 1914-1918». Population, 21, 2, 273-332.
- HENRY, L., 1969a. «Schéma de nuptialité : déséquilibre des sexes et célibat». Population, 24, 3, 457-486.
- HENRY, L., 1969b. «Schéma de nuptialité : déséquilibre des sexes et âge au mariage». Population, 24, 6, 1067-1122.
- HENRY, L., 1972. «Nuptiality». Theoretical Population Biology, 3, 2, 135-152.

- HENRY, L., 1973. Naissance d'une population de couples mariés. Communication présentée au XVIIe Congrès général de l'Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population, Liège, 1973, 16 p.
- HENRY, L., 1975. «Schéma d'évolution des mariages après de grandes variations des naissances». Population, 30, 4-5, 759-780.
- HIRSCHMAN, C. and J. MATRAS, 1971. «A new look at the marriage market and nuptiality rates, 1915-1958». Demography, 8, 549-569.
- INED, 1962. «La situation démographique». Population, 17, 3, 505-548.
- INED, 1978. «Septième rapport sur la situation démographique de la France». Population, 32, 2, 281-348.
- NIZARD, A. et R. PRESSAT, 1965. «La situation démographique». Population, 20, 6, 1121-1127.
- NORTON, S.L., 1971. «Population growth in colonial America : a study of Ipswich, Massachusetts». Population Studies, 25, 3, 433-452.
- ROY, R. et H. CHARBONNEAU, 1978. «La nuptialité en situation de déséquilibre des sexes : le Canada du 17e siècle. Annales de démographie historique, 285-294.
- SCHOEN, R. and J. BAJ, 1985. The impact of the marriage squeeze in five western countries. Texte non publié, 27 p.
- WALSCH, B.M., 1970. «A study of Irish county marriage rates, 1961-1966». Population Studies, 24, 205-216.
- WELLS, R.V., 1972. «Quaker marriage patterns in a colonial perspective». William and Mary Quarterly, 29, 415-442.

RÉSUMÉ - SUMMARY - RESUMEN

FORTIER Céline - INFLUENCE DU DÉSEQUILIBRE DES SEXES DANS LE MARCHÉ MATRIMONIAL SUR LA NUPTIALITÉ. PROBLÈMES D'INTERPRÉTATION.

L'influence des disparités d'effectifs sur les indices «à sexes séparés» traditionnellement calculés dans l'analyse de la nuptialité n'est pas claire. La majorité des auteurs admettent que les individus du sexe en minorité sur le marché matrimonial se marient plus tôt et en plus forte proportion, et vice versa. Cette hypothèse, si elle ne peut être réfutée d'emblée, souffre de nombreux contre-exemples. Une analyse comparative des divers travaux sur le sujet est à toutes fins pratiques impossible, puisqu'il n'y a unanimité, ni sur la définition du marché matrimonial et du déséquilibre des sexes, ni sur la façon de mesurer ce dernier.

FORTIER Céline - THE IMPACT ON NUPTIALITY OF UNBALANCED SEX DISTRIBUTION IN THE MARRIAGE MARKET. INTERPRETATION PROBLEMS

The impact of sex disparities in numbers on the various sex specific ratios, traditionally used in nuptiality analysis, is not clear. Most authors consider that individuals pertaining to the sex group which is in minority on the marriage market, will tend to marry sooner and at a higher rate, and vice versa. There are however many counter-examples. Actually, a comparative analysis of the various results obtained so far is meaningless. There is indeed no agreement on the definition of the marriage market and the unbalance of sexes, nor on the way to measure it.

FORTIER Céline - INFLUENCIA DEL DESEQUILIBRIO DE LOS SEXOS EN EL MERCADO MATRIMONIAL SOBRE LA NUPCIALIDAD

La influencia de las disparidades de los efectivos sobre los índices «a sexos separados» tradicionalmente calculados en el análisis de la nupcialidad no es clara. La mayoría de los autores admiten que los individuos del sexo minoritario sobre el mercado matrimonial se casan más pronto y en una proporción más fuerte y vice-versa. Esta hipótesis, si no puede ser rechazada de principio sufre de numerosos «contra ejemplos». Un análisis comparativo de los diversos trabajos sobre el tema es a todos fines prácticos imposible, dado que no hay unanimidad, ni sobre la definición del mercado matrimonial y del desequilibrio de los sexos, ni sobre la manera de medir este último.